



(11) **EP 1 652 560 B1**

(12) **FASCICULE DE BREVET EUROPEEN**

(45) Date de publication et mention de la délivrance du brevet:  
**10.01.2007 Bulletin 2007/02**

(51) Int Cl.:  
**A63C 9/084 (2006.01)**

(21) Numéro de dépôt: **05022777.6**

(22) Date de dépôt: **19.10.2005**

(54) **Dispositif de réglage pour accessoire tel une butée avant de fixation de ski**

Einstellungsvorrichtung für eine Vorderbacke einer Skibindung oder dergleichen

Setting means for a front jaw of a ski binding or the like

(84) Etats contractants désignés:  
**AT CH DE FR IT LI**

(30) Priorité: **28.10.2004 FR 0411479**

(43) Date de publication de la demande:  
**03.05.2006 Bulletin 2006/18**

(73) Titulaire: **LOOK FIXATIONS S.A.**  
**58000 Nevers (FR)**

(72) Inventeurs:  
• **Thomas, Gérard**  
**58130 Urzy (FR)**

• **Viodet, Patrice**  
**58160 La Fermette (FR)**

(74) Mandataire: **Bugnion Genève**  
**BUGNION S.A.**  
**Case 375**  
**1211 Genève 12 (CH)**

(56) Documents cités:  
**DE-A1- 3 122 468** **FR-A- 2 742 345**  
**FR-A- 2 775 195** **US-A- 5 628 526**

**EP 1 652 560 B1**

Il est rappelé que: Dans un délai de neuf mois à compter de la date de publication de la mention de la délivrance du brevet européen, toute personne peut faire opposition au brevet européen délivré, auprès de l'Office européen des brevets. L'opposition doit être formée par écrit et motivée. Elle n'est réputée formée qu'après paiement de la taxe d'opposition. (Art. 99(1) Convention sur le brevet européen).

## Description

**[0001]** L'invention concerne un dispositif de fixation réglable d'un accessoire sur une planche de glisse, particulièrement adapté à la fixation sur un ski d'une butée avant d'un dispositif de fixation de chaussure de ski, permettant son réglage longitudinal.

**[0002]** Il est connu différents dispositifs permettant un réglage de la position longitudinale d'une butée avant d'un dispositif de fixation de chaussure de ski dans le but d'adapter la fixation à différentes longueurs de chaussures. Une solution courante de l'art antérieur est basée sur des rails de guidage positionnés sur le ski, incluant une partie dentée, sur laquelle se positionne une partie dentée complémentaire solidaire de la butée avant de la fixation de ski. En libérant ces parties dentées, on permet un réglage de la butée par son glissement longitudinal selon les rails de guidage. Un tel dispositif est connu de US-A-5 628 526, et comprend les caractéristiques selon le préambule de la revendication 1. Toutefois, les solutions existantes présentent toutes des inconvénients parmi lesquels :

- elles nécessitent un outil pour libérer les parties dentées. Cet outil doit être introduit par une ouverture et maintenu en position durant le réglage. Dans ce cas, les solutions ne sont pas conviviales et peu pratiques pour des réglages rapides et dans toutes conditions, comme par exemple sur les pistes de ski où l'outil spécifique nécessaire n'est pas toujours disponible ; et/ou
- elles présentent un jeu au niveau de la liaison des deux parties dentées, même dans la configuration prévue pour la pratique du ski, ce qui diminue grandement la maîtrise du guidage du ski ; et/ou
- elles ne sont pas sûres, c'est à dire qu'elles peuvent entraîner des dérèglages accidentels durant leur utilisation, ce qui est dangereux car cela peut entraîner la chute du skieur ; et/ou
- elles sont complexes, car basées soit sur un grand nombre d'éléments, soit sur des éléments complexes à fabriquer ou monter ; et/ou
- enfin, elles sont parfois peu esthétiques car des éléments mécaniques peu esthétiques sont visibles.

**[0003]** Il existe aujourd'hui un besoin d'une autre solution de dispositif de réglage d'un accessoire sur une planche de glisse.

**[0004]** Un objet général de la présente invention est de proposer un dispositif de fixation réglable d'un accessoire sur une planche de glisse qui ne présente pas les inconvénients précédents.

**[0005]** Plus précisément, un premier objet de l'invention consiste à proposer un dispositif de fixation réglable d'un accessoire sur une planche de glisse, convivial et facile à utiliser dans toutes conditions.

**[0006]** Un second objet de l'invention consiste à proposer un dispositif de fixation réglable d'un accessoire

sur une planche de glisse permettant une fixation sans jeu.

**[0007]** Un troisième objet de l'invention consiste à proposer un dispositif de fixation réglable d'un accessoire sur une planche de glisse permettant une fixation en toute sécurité.

**[0008]** Un quatrième objet de l'invention consiste à proposer un dispositif de fixation réglable d'un accessoire sur une planche de glisse, simple et facile à monter.

**[0009]** Un cinquième objet de l'invention consiste à proposer un dispositif de fixation réglable et esthétique d'un accessoire sur une planche de glisse.

**[0010]** L'invention repose sur un dispositif de fixation réglable d'un accessoire sur une planche de glisse comprenant une embase, comprenant des emplacements pour fixer l'accessoire et dans laquelle est logée une barrette possédant une partie dentée apte à un positionnement dans une partie dentée complémentaire solidaire de la planche de glisse, la barrette étant montée mobile en rotation sur l'embase autour d'un axe, comprenant de part et d'autre de cet axe la partie dentée et une extrémité, et comprenant une manette pouvant occuper deux positions différentes, comprenant une surface de came coopérant avec l'extrémité de la barrette, de sorte qu'une première position de la manette correspond à une position basse de la partie dentée, et une seconde position correspond à une position haute de la partie dentée.

**[0011]** La barrette peut être disposée dans le sens longitudinal de l'embase, la partie dentée se trouvant sensiblement dans la partie centrale de l'embase et l'extrémité de la barrette et la manette se trouvant vers une extrémité de l'embase.

**[0012]** La manette peut posséder une surface de came comprenant une première partie en contact avec l'extrémité de la barrette lorsque la partie dentée et la manette occupent une position basse et une seconde partie à plus grande distance de l'axe de rotation de la manette qui provoque un déplacement vers le bas de l'extrémité de la barrette quand la manette est dans sa deuxième position haute, correspondant à une position haute de la partie dentée.

**[0013]** Le dispositif peut comprendre un ressort monté sur l'embase et exerçant un effort sur la barrette tendant à maintenir sa partie dentée en position basse.

**[0014]** La manette peut comprendre une seconde surface de came dont deux parties sont en contact avec un piston de l'embase de sorte que le piston exerce une pression vers le bas quand la manette occupe sa position basse afin de bloquer les jeux de l'embase.

**[0015]** L'embase peut comprendre au moins un emplacement pour recevoir une butée avant de fixation de ski et la manette peut être positionnée vers l'extrémité arrière de l'embase destinée à recevoir une chaussure de ski.

**[0016]** L'invention porte aussi sur une butée avant de fixation de ski qui comprend un dispositif de fixation réglable de sa position longitudinale selon l'invention.

**[0017]** L'invention porte aussi sur l'ensemble composé

du dispositif de fixation d'un accessoire sur une planche de glisse décrit précédemment et sur un élément destiné à être solidairement fixé sur la planche de glisse et comprenant une partie dentée correspondant à la partie dentée de la barrette.

**[0018]** Enfin, l'invention porte aussi sur un ski comprenant un dispositif de fixation réglable d'un accessoire tel que décrit précédemment.

**[0019]** Un mode d'exécution est décrit ci-après, à titre d'exemple, en référence au dessin annexé, dans lequel :

La figure 1 représente une vue en perspective éclatée d'un mode d'exécution de l'invention ;

la figure 2 représente une vue en perspective non éclatée du mode d'exécution de la figure 1 ;

la figure 3 représente une vue de face en perspective de la manette d'un mode d'exécution de l'invention ;

la figure 4 représente une vue en coupe selon l'axe 4-4 du dispositif de l'invention dans une première position ;

la figure 5 représente une vue en coupe selon l'axe 5-5 du dispositif de l'invention dans une première position ;

la figure 6 représente une vue en coupe selon l'axe 6-6 du dispositif de l'invention dans une première position ;

la figure 7 représente une vue en coupe selon l'axe 4-4 du dispositif de l'invention dans une seconde position ;

la figure 8 représente une vue en coupe selon l'axe 8-8 du dispositif de l'invention dans une seconde position ;

la figure 9 représente une vue en coupe selon l'axe 9-9 du dispositif de l'invention dans une seconde position ;

**[0020]** Dans les différentes figures, les mêmes références seront utilisées pour les éléments correspondants.

**[0021]** Comme illustré sur la figure 1, le dispositif selon un mode d'exécution de l'invention comprend une embase 1 allongée, comprenant un emplacement 2 dans lequel se positionne une barrette 3 longitudinale. L'emplacement 2 se compose d'une ouverture 4 et d'un emplacement 5 pour recevoir respectivement une partie dentée 6 de la barrette 3 et une liaison avec une partie en forme d'arc de cercle de la barrette. Cette liaison permet à la barrette 3 d'être mobile en rotation autour d'un axe 7 sur l'emplacement 5 par rapport à l'embase 1, permettant à la partie dentée 6 de la barrette, qui se trouve dans un plan inférieur et sensiblement parallèle au plan du reste de la barrette 3, de traverser l'ouverture 4 dans sa position la plus basse pour pouvoir se fixer dans une partie dentée complémentaire solidaire de la planche de glisse, qui sera décrite plus loin, ou d'occuper une position plus haute au sein de l'ouverture 4 dans laquelle elle est libérée de la partie dentée complémentaire. Ce mécanisme sera décrit plus en détail en référence avec les

figures 4 à 9.

**[0022]** L'embase 1 comprend de plus un moyen 8 de maintien d'un ressort 9 qui a pour effet d'exercer une force vers le bas sur la partie dentée 6 de la barrette afin de la repousser vers sa position basse. Elle comprend de plus un logement 10 dans lequel est montée mobile en rotation autour d'un axe 11 une manette 12 dont la première fonction est d'agir sur l'extrémité 13 de la barrette afin de lui permettre de passer de sa position basse à sa position relevée.

**[0023]** Enfin, le dispositif comprend un piston de blocage 14, entouré de deux ressorts de rappel 15, tous trois montés dans trois ouvertures 16 de l'embase 1. L'ensemble est surmonté par une plaquette ressort 17 reliée au piston de blocage 14 et coopérant avec la manette 12.

**[0024]** La figure 2 illustre le dispositif de réglage décrit précédemment monté solidairement sur une planche de glisse, par l'intermédiaire d'un élément 19 solidaire de la planche de glisse et comprenant des glissières 20 sur lesquelles peut coulisser l'embase 1 grâce à des glissières longitudinales correspondantes 21. L'élément 19 comprend en outre une partie 22 comprenant deux rangées latérales 23 de dents. Ces dents sont dans un plan parallèle à l'élément 19 et orientées transversalement aux glissières 20, dirigées vers une ouverture centrale 24 se trouvant entre les deux rangées 23 de dents. Les dimensions de l'ouverture centrale 24 correspondent à la partie dentée 6 de la barrette 3, dont les dents peuvent ainsi se loger entre les dents des rangées 23 afin de fixer l'embase 1 sur l'élément 19 en empêchant un glissement longitudinal de l'embase 1 par rapport à la planche de glisse. L'embase 1 comprend des emplacements 25 adaptés pour la fixation d'un accessoire comme une butée avant de fixation de ski par exemple.

**[0025]** La figure 3 représente la manette 12 qui comprend une ouverture 26 pour recevoir un axe 11 et se monter en rotation autour de cet axe. Elle a une forme particulièrement adaptée à sa rotation manuelle autour de cet axe 11. Elle comprend une première surface de came comprenant une première partie 27 et une seconde partie 28, destinées à coopérer avec l'extrémité 13 de la barrette 3. Elle comprend de plus une seconde surface de came comprenant une première partie 29 et une seconde partie 30, destinées à coopérer avec la plaquette ressorts 17.

**[0026]** Les figures 4 à 6 illustrent le dispositif dans une première position de la manette 12 qui correspond à la position de fixation de l'embase 1. Dans cette configuration, la manette 12 est dans sa position basse rabattue sur l'embase 1 et sa surface de came 27 est en contact avec l'extrémité 13 de la barrette 3. Dans cette position, l'extrémité 13 de la barrette occupe une position relevée et le ressort 9 maintient la partie dentée 6 dans sa position basse dans laquelle elle traverse l'ouverture 4 de l'embase pour venir se loger dans les dents des rangées 23 de l'élément 19 sur la planche de glisse, empêchant ainsi tout mouvement longitudinal de l'embase 1. Dans cette

position stable, la partie haute 31 de la barrette 3 est en contact avec une partie correspondante 32 de l'embase sur une longueur d'environ le tiers de la longueur totale de la barrette, ce qui garantit un positionnement précis de la barrette 3. De plus, cette partie présente une légère pente qui permet à son extrémité 13 d'avoir une liberté potentielle de mouvement par rapport à l'embase 1 qui ne suit pas cette pente vers son extrémité et libère ainsi un espace 33 entre l'extrémité 13 de la barrette et son logement 4 prévu dans l'embase 1.

**[0027]** La figure 6 illustre le positionnement de la seconde surface de came de la manette 12 dans cette position basse dans laquelle sa surface de came 29 est en contact avec la plaquette 17 et le piston 14, le repoussant dans une position basse telle que la base 34 du piston vient en appui contre l'élément 19. Dans cette position, le piston 14 empêche aussi les mouvements relatifs entre l'embase 1 et l'élément 19 et remplit une fonction de blocage des jeux, importante pour assurer une bonne liaison entre la butée et le ski, nécessaire pour un guidage précis du ski.

**[0028]** La barrette 3 comprend des parties plus larges 35 qui se logent dans des emplacements 36 de même dimension du logement 4 de l'embase 1. Cela a pour effet d'empêcher tout mouvement longitudinal relatif entre la barrette 3 et l'embase 1. Ainsi, la fixation de la barrette 3 dans l'élément 19 fixe aussi l'embase 1.

**[0029]** Les figures 7 à 9 illustrent l'autre position extrême de la manette 12, totalement relevée, dans une configuration permettant le réglage longitudinal de l'embase 1 sur le ski. Dans cette position, la surface de came 28 de la manette vient en appui sur l'extrémité 13 de la barrette 3. Cette surface 28 étant plus éloignée de l'axe de rotation 11 de la barrette que la surface 27, l'extrémité 13 de la barrette est repoussée vers le bas et traverse l'espace 33 jusqu'à venir en appui sur le logement 4 de l'embase 1. Ce déplacement provoque par effet de levier la rotation de la barrette 3 autour de l'axe 7, ce qui relève ses parties 31 et 6 en s'opposant à la force de pression du ressort 9. Comme cela est visible sur la figure 7, la partie dentée 6 est alors suffisamment relevée pour sortir complètement ses dents des rangées 23. Dans cette position, l'embase 1 devient alors mobile longitudinalement le long des glissières 20, 21 vis à vis de l'élément 19. La forme de la surface de came 28 permet à la manette 12 de conserver cette position de manière stable.

**[0030]** La figure 9 montre le contact entre la seconde surface de came 30 de la manette 12 et le piston 14. Cette seconde partie 30 de la seconde surface de came étant plus proche de l'axe de rotation 11 que la première partie 29 de la seconde surface de came, le piston 14 et la plaquette 17 occupent une position plus haute, repoussé vers le haut par les ressorts 15, libérant ainsi un léger espace entre la base 34 du piston et l'élément 19 afin de ne pas gêner le déplacement longitudinal de l'embase 1.

**[0031]** La partie dentée 6 de l'embase 1 est sensiblement au centre de l'embase 1, ce qui permet à l'embase 1 de cacher au mieux le dispositif de fixation solidaire de

la planche de glisse, c'est à dire l'élément 19 et sa partie dentée 22, qui n'est pas esthétiquement attrayant. De plus, la manette 12 est positionnée vers l'arrière de l'embase 1 dans la direction longitudinale, ce qui permet, dans le cas d'une application avec une butée avant dans les emplacements 25, le positionnement d'une chaussure de ski par-dessus la manette 12, induisant un blocage et un maintien cas de la manette dans sa position basse et empêchant son ouverture accidentelle.

**[0032]** Finalement, cette solution présente les avantages suivants :

- elle fonctionne avec une simple manette, facile à manipuler, et est donc une solution conviviale ;
- elle supprime tout jeu dans la configuration de fixation et d'utilisation de la planche de glisse et assure une bonne maîtrise du guidage de la planche de glisse ;
- la même manette assure les deux fonctions d'une part de libération ou emboîtement des dents pour un passage à la configuration de réglage de position ou non et d'autre part de suppression des jeux ;
- la manette se trouve sur une extrémité de l'embase opposée à l'emplacement prévu pour un accessoire. Dans le cas où l'accessoire est une butée avant, cette solution permet le positionnement de la chaussure par-dessus la manette en position basse, ce qui permet d'éviter son actionnement involontaire qui aurait pour effet désagréable un dérèglement de la fixation pendant l'utilisation du ski ;
- la solution comporte peu de pièce et un montage simple ;
- la solution permet une course de l'embase 1 sur laquelle se monte l'accessoire qui cache au mieux dans toutes ses positions le système de fixation solidaire de la planche de glisse, favorisant une esthétique attrayante.

#### 40 Revendications

1. Dispositif de fixation réglable d'un accessoire sur une planche de glisse comprenant une embase (1), comprenant des emplacements (25) pour fixer l'accessoire et dans laquelle est logée une barrette (3) possédant une partie dentée (6) apte à un positionnement dans une partie dentée complémentaire solidaire de la planche de glisse, la barrette (3) étant montée mobile en rotation sur l'embase (1) autour d'un axe (7), et comprenant une manette (12) pouvant occuper deux positions différentes, **caractérisé en ce que** la barrette (3) comprend de part et d'autre de l'axe la partie dentée (6) et une extrémité (13), la manette (12) comprenant une surface de came coopérant avec l'extrémité (13) de la barrette (3), de sorte qu'une première position de la manette (12) correspond à une position basse de la partie dentée (6), et une seconde position correspond à une posi-

- tion haute de la partie dentée (6).
2. Dispositif de fixation réglable d'un accessoire sur une planche de glisse selon la revendication 1 **caractérisé en ce que** la barrette (3) est disposée dans le sens longitudinal de l'embase (1), la partie dentée se trouvant sensiblement dans la partie centrale de l'embase (1) et l'extrémité (13) de la barrette (3) et la manette (12) se trouvant vers une extrémité de l'embase (1).
  3. Dispositif de fixation réglable d'un accessoire sur une planche de glisse selon la revendication 1 ou 2 **caractérisé en ce que** la manette (12) possède une surface de came comprenant une première partie (27) en contact avec l'extrémité (13) de la barrette (3) lorsque la partie dentée et la manette (12) occupent une position basse et une seconde partie (28) à plus grande distance de l'axe de rotation (11) de la manette (12) qui provoque un déplacement vers le bas de l'extrémité (13) de la barrette (3) quand la manette (12) est dans sa deuxième position haute, correspondant à une position haute de la partie dentée (6).
  4. Dispositif de fixation réglable d'un accessoire sur une planche de glisse selon l'une des revendications précédentes **caractérisé en ce qu'il** comprend un ressort (9) monté sur l'embase (1) et exerçant un effort sur la barrette (3) tendant à maintenir sa partie dentée (6) en position basse.
  5. Dispositif de fixation réglable d'un accessoire sur une planche de glisse selon l'une des revendications précédentes **caractérisé en ce que** la manette (12) comprend une seconde surface de came dont deux parties (29, 30) sont en contact avec un piston (14) de l'embase (1) de sorte que le piston exerce une pression vers le bas quand la manette (12) occupe sa position basse afin de bloquer les jeux de l'embase (1).
  6. Dispositif de fixation réglable selon la revendication 2 **caractérisé en ce que** l'embase (1) comprend au moins un emplacement (25) pour recevoir une butée avant de fixation de ski et **en ce que** la manette est positionnée vers l'extrémité arrière de l'embase (1) destinée à recevoir une chaussure de ski.
  7. Butée avant de fixation de ski **caractérisée en ce qu'elle** comprend un dispositif de fixation réglable de sa position longitudinale selon l'une des revendications 1 à 6.
  8. Dispositif de fixation d'un accessoire sur une planche de glisse **caractérisé en ce qu'il** comprend un dispositif selon l'une des revendications 1 à 6 et un élément (19) destiné à être solidairement fixé sur la

planche de glisse et comprenant une partie dentée (22) correspondant à la partie dentée (6) de la barrette (3).

- 5 9. Ski **caractérisé en ce qu'il** comprend un dispositif selon l'une des revendications précédentes.

#### Claims

- 10 1. A device for adjustable fixing of an accessory on a board for gliding comprising a base (1), comprising locations (25) for fixing the accessory and receiving a bar (3) having a toothed part (6) capable of a positioning in a complementary toothed part integral with the board for gliding, the bar (3) being mounted so as to be movable in rotation on the base (1) about an axis (7) and comprising a knob (12) capable of occupying two different positions, **characterized in that** the bar (3) comprises, on either side of this axis, the toothed part (6) and an end (13), the knob (12) comprising a cam surface that interacts with the end (13) of the bar (3) such that a first position of the knob (12) corresponds to a low position of the toothed part (6) and a second position corresponds to a high position of the toothed part (6).
- 15 2. The device for adjustable fixing of an accessory on a board for gliding as claimed in claim 1, **characterized in that** the bar (3) is arranged in the longitudinal direction of the base (1), the toothed part being located substantially in the central part of the base (1) and the end (13) of the bar (3) and the knob (12) being located toward one end of the base (1).
- 20 3. The device for adjustable fixing of an accessory on a board for gliding as claimed in claim 1 or 2, **characterized in that** the knob (12) has a cam surface comprising a first part (27) in contact with the end (13) of the bar (3) when the toothed part and the knob (12) occupy a low position and a second part (28) further away from the axis (11) of rotation of the knob (12), which gives rise to a downward displacement of the end (13) of the bar (3) when the knob (12) is in its second, high position, corresponding to a high position of the toothed part (6).
- 25 4. The device for adjustable fixing of an accessory on a board for gliding as claimed in one of the preceding claims, **characterized in that** it comprises a spring (9) mounted on the base (1) and exerting a force on the bar (3) that tends to hold its toothed part (6) in the low position.
- 30 5. The device for adjustable fixing of an accessory on a board for gliding as claimed in one of the preceding claims, **characterized in that** the knob (12) comprises a second cam surface of which two parts (29,

30) are in contact with a piston (14) of the base (1) such that the piston exerts a downward pressure when the knob (12) occupies its low position in order to immobilize play of the base (1).

6. The device for adjustable fixing as claimed in claim 2, **characterized in that** the base (1) comprises at least one location (25) for receiving a front stop of a ski binding, and **in that** the knob is positioned toward the rear end of the base (1) designed to receive a ski boot.
7. A front stop of a ski binding which comprises a device for adjustable fixing of its longitudinal position as claimed in one of claims 1 to 6.
8. A device for fixing an accessory on a board for gliding which comprises a device as claimed in one of claims 1 to 6 and an element (19) designed to be securely fixed to the board for gliding and comprising a toothed part (22) corresponding to the toothed part (6) of the bar (3).
9. A ski that comprises a device as claimed in one of the preceding claims.

#### Patentansprüche

1. Einstellbare Vorrichtung zur Befestigung eines Zubehörteils auf einem Gleitbrett, mit einer Grundplatte (1), die Stellen (25) zur Befestigung des Zubehörteils aufweist und in welcher ein Steg (3) angeordnet ist, der einen gezahnten Teil (6) hat, welcher in einen fest am Gleitbrett angebrachten komplementären gezahnten Teil eingreifen kann, wobei der Steg (3) um eine Achse (7) drehbar auf der Grundplatte (1) montiert ist, und mit einem Bedienungsorgan (12), das zwei verschiedene Stellungen einnehmen kann, **dadurch gekennzeichnet, dass** sich der gezahnte Teil (6) des Stegs (3) und ein Endabschnitt (13) des Stegs auf beiden Seiten der Achse befinden und dass das Bedienungsorgan (12) eine Nockenfläche aufweist, die mit dem Endabschnitt (13) des Stegs (3) derart zusammenwirkt, dass eine erste Stellung des Bedienungsorgans (12) einer unteren Position des gezahnten Teils (6) und eine zweite Stellung einer oberen Position des gezahnten Teils (6) entspricht.
2. Vorrichtung nach Anspruch 1, **dadurch gekennzeichnet, dass** der Steg (3) in Längsrichtung der Grundplatte angeordnet ist, dass sich der gezahnte Teil im wesentlichen im zentralen Bereich der Grundplatte (1) befindet und dass der Endabschnitt (13) des Stegs (3) und das Bedienungsorgan (12) an einem Ende der Grundplatte (1) angeordnet sind.

3. Vorrichtung nach Anspruch 1 oder 2, **dadurch gekennzeichnet, dass** das Bedienungsorgan (12) eine Nockenoberfläche hat, die einen ersten Teil (27), der sich in Kontakt mit dem Endabschnitt (13) des Stegs (3) befindet, wenn der gezahnte Teil und das Bedienungsorgan (12) eine untere Position einnehmen, und in grösserem Abstand von der Drehachse (11) des Bedienungsorgans (12) einen zweiten Teil (28) aufweist, welcher eine Verschiebung des Endabschnitts (13) des Stegs (3) nach unten bewirkt, wenn sich das Bedienungsorgan (12) in seiner zweiten oberen Position befindet, welche einer oberen Position des gezahnten Teils (6) entspricht.
4. Vorrichtung nach einem der vorangehenden Ansprüche, da durch **gekennzeichnet, dass** sie eine auf der Grundplatte (1) montierte Feder (9) aufweist, die eine Kraft auf den Steg ausübt, welche dessen gezahnten Teil (6) in der unteren Position zu halten sucht.
5. Vorrichtung nach einem der vorangehenden Ansprüche, **dadurch gekennzeichnet, dass** das Bedienungsorgan (12) eine zweite Nockenoberfläche hat, deren zwei Abschnitte (29, 30) sich in Kontakt mit einem Kolben (14) der Grundplatte befinden, derart, dass dieser Kolben einen nach unten gerichteten Druck ausübt, wenn das Bedienungsorgan (12) seine untere Position einnimmt, um die Spielräume der Grundplatte (1) zu blockieren.
6. Vorrichtung nach Anspruch 2, **dadurch gekennzeichnet, dass** die Grundplatte (1) wenigstens eine Stelle (25) zur Aufnahme eines Vorderbackens einer Schibindung aufweist und dass das Bedienungsorgan (12) am hinteren Ende der Grundplatte angeordnet ist, welches zur Aufnahme eines Schischuhs bestimmt ist.
7. Vorderbacken einer Schibindung, **dadurch gekennzeichnet, dass** er eine einstellbare Befestigungsvorrichtung zum Einstellen seiner Längsposition nach einem der Ansprüche 1 bis 6 aufweist.
8. Vorrichtung zum Befestigen eines Zubehörteils auf einem Gleitbrett, **dadurch gekennzeichnet, dass** sie eine Vorrichtung nach einem der Ansprüche 1 bis 6 und ein Element (19) aufweist, das dazu bestimmt ist, fest auf dem Gleitbrett angebracht zu werden, und welches einen gezahnten Teil (22) aufweist, der dem gezahnten Teil (6) des Stegs (3) entspricht.
9. Schi, **dadurch gekennzeichnet, dass** er eine Vorrichtung nach einem der vorangehenden Ansprüche aufweist.

Fig.1





